



RENCONTRE DES GESTIONNAIRES AEP



Les rencontres des gestionnaires d'eau potable sont organisées à l'initiative du SAGE ill-nappe-rhin, présidées par JL Vonau, organisées et animées par l'APRONA.

COMPTE RENDU DE LA 9EME RENCONTRE DES GESTIONNAIRES AEP

07 JUILLET 2014 A COLMAR, BIOPOLE, INRA

THEME DE LA RENCONTRE

COMMENT IMPLANTER DES CULTURES BAS-INTRANTS ET DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE POUR PRESERVER LES CAPTAGES D'EAU POTABLE ?

ANNEXES MISES A DISPOSITION SUR LE SITE INTERNET DE L'APRONA

- ANNEXE 1 : Présentation de la commune d'Ammertwiller et de la Chambre d'Agriculture
- ANNEXE 2 : Présentation de l'organisation professionnelle en Alsace

CES ANNEXES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE L'APRONA :
<http://www.aprona.net/sage-ill-nappe-rhin/rencontres-aep.html#annexe1>

DATE PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu en novembre 2014 à Strasbourg

Date : à définir

Thème prévisionnel : à définir

DIFFUSION DU PRESENT COMPTE-RENDU AUX PARTICIPANTS



Les missions de l'APRONA sont assurées grâce au soutien financier et technique de la Région Alsace et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse



PARTICIPANTS (38)

Prénom	Nom	Fonction	Structure
Adrien	Berthier	Président SAE Strasbourg Sud	SDEA
Harroun	Bourouba	Chef de service	Véolia
Pierrick	Breteche	Cg 68 SATEP	Service d'assistance technique en eau potable
Théo	Burget	Président	Syndicat du Niederwald / mairie de Guemar
Gérard	Burget	Maire	Kappelen
J-Claude	Buttighoffer	Adjoint au maire	Riquewihr
François	Chatain	Directeur	Colmarienne des eaux
Hervé	Chrétien		Agence Régionale de Santé
Sophie	Delattre	Conseillère agricole	Chambre d'agriculture Région Alsace
Mathieu	Dietner	Maire	Ammerzwiller
Lucienne	Gartner		Région Alsace
Bernard	Gerber	Président	Communauté de communes du Ried Brun
Christine	Guionie	Mission eau Piémont	SDEA
Raymond	Heck	Président SIVOM	SIVOM de l'Ombach
Valérie	Heyd	Chargée de mission	CC Pays de Saint Odile
Christohe	Ketterer	Adjoint au maire	Ostheim
Christophe	Kieffer	Service technique	CC Pays de Sierentz
Raphaël	Kuhn		Communauté de communes du Ried Brun
Christian	Lidolff	Président	SIPEP Merxheim - Gundolsheim
Thomas	Marion	technicien	SIPEP Vallée Kaysersberg
Laurent	Mergnac	Mission eau Souffel	SDEA
Laurette	Parfait		Wittelsheim
David	Parisot	Ingénieur	Syndicat de St Louis, Huningue
Fabien	Potier	Chargé d'affaire agricole	Agence de l'eau Rhin Meuse
Jean-Marc	Riebel	Vice-Président	SDEA
Christophe	Ringelsen	Chargé de missions	OPABA
Maralle	Rotoco	Adjoint au maire	Soultz
Delphine	Rousset	animatrice	SAGE ill-nappe-rhin
Lionel	Sardier	Mission eau Hardt Sud	Ville de Mulhouse
Fernand	Schmick	DST	CC Thann-Cernay
Sophie	Schmitt	Chargée de mission	préservation de la ressource en eau APRONA
André	Schneider	Vice-Président	Syndicat du Niederwald / mairie de Guemar
Elsa	Schopka Meyer	Mission eau Doller	Ville de Mulhouse
Michel	Unira	Elu	SDEA
Francis	Vesely	Adjoint au maire	Geisswasser
J-Laurent	Vonau	Président du SAGE ill-nappe-rhin	Conseil Général du Bas-Rhin
Claude	Weiss	3eme Vice-Président	SIVU Wittenheim / BP Hardt
Joseph	Weissbart	Directeur	Organisation Professionnelle pour l'Agriculture biologique

IMPLANTER DU MISCANTHUS, UNE CULTURE BAS-INTRANT, SUR L'AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE POUR PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU SOUTERRAINE

INTERVENANTS :

Mathieu Ditner, maire d'Ammertwiller, Président du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) d'Ammerztwiller, Balschwiller et environs, agriculteur.

Sophie Delattre, conseillère agricole, en charge des cultures bas-intrants à la Chambre d'Agriculture de Région Alsace.

CONTEXTE :

Ammertwiller est alimenté par 2 puits sur la Doller (depuis 1996) et un puits dans le village (depuis 1958). Ce dernier a été classé prioritaire au titre de la liste SDAGE dès 2009 compte tenu des teneurs avoisinants 40 mg/L en nitrates (10 mg/L en 1958) et des traces de phytosanitaires (dés herbants). L'eau distribuée est un mélange de l'eau pompée dans la nappe d'accompagnement de la Doller et dans la nappe phréatique à Ammertwiller.

Ce sont des captages d'une profondeur de 17 et 21 m.

Le Sundgau est traditionnellement une terre d'élevage devenue une terre majoritairement céréalière (baisse progressive du nombre d'éleveurs) avec de nombreux agriculteurs pluriactifs en monoculture de maïs ce qui a engendré une augmentation généralisée des teneurs en nitrates dans les aquifères du Sundgau.

Ce sont des aquifères sensibles (sols filtrants) avec un taux de renouvellement des eaux plus faible que la nappe d'Alsace.

LE PROJET DU SIAEP D'AMMERTZWILLER ET ENVIRONS

Les teneurs en nitrates étaient en hausse sur le puits d'Ammertwiller. Le syndicat d'eau a proposé de réunir les acteurs locaux afin de trouver une solution avec la démarche suivante :

- 1ère étape : expression des mécontentements et des doléances
- 2ème étape : réalisation d'un diagnostic des pratiques agricoles par la Chambre d'Agriculture Région Alsace (2007) avec proposition d'un plan d'actions agricoles
 - o Mise en place de contrats « Mesures Agroenvironnementales territorialisées »
 - o Implantation de plus de céréales à pailles
 - o Diminution des surfaces en maïs
 - o Desherbage mécanique, réduction de doses, etc.
 - o Développement d'une culture bas-intrants : le miscanthus

Les agriculteurs ont signé des contrats « Mesures agroenvironnementales territorialisées » pour 5 ans avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AeRM) et le Conseil Général (Cg)

- o MAET prairies – 10 ha remis en herbe à proximité des captages
- o MAET herbicides – baisse de 40% de l'IFT herbicide et mise en place d'une lutte par Trichogrammes de la pyrale du maïs.

Au total 422 ha sous contrat MAET dans la zone dont 52 ha dans l'aire d'alimentation du captage.

Une autre action préconisée sur l'aire d'alimentation a été l'implantation de miscanthus x giganteus, une culture bas-intrant, biomasse pour les chaudières communales. Cette culture est présente depuis 20 ans

dans ce secteur et présente un avantage certain car elle permet de dégager un revenu acceptable pour l'agriculteur, similaire à celui obtenu avec le maïs avec le tarif d'achat pratiqué à Ammertzwiller.

Les autres avantages reconnus à cette culture :

- freine les écoulements boueux
- ralentit l'eau qui chemine vers les fossés (inondations en aval ralenties)
- sans intrant (ou presque), il favorise une amélioration de la qualité de l'eau notamment une baisse des nitrates (10 mg/L en 4 ans à Ammertzwiller)

Pour de nouveaux projets, La Chambre d'Agriculture de Région Alsace (CARA) réalise une étude de faisabilité pour l'implantation du miscanthus avec un travail spécifique sur le développement de débouchés.

Des débouchés pérennes et rémunérateurs doivent être identifiés et alors seulement la CARA soumet le projet aux agriculteurs locaux concernés par les aires d'alimentation de captages.

La CARA et les acteurs locaux, mettent en place une filière locale en venant en appui aux services du syndicat d'eau.

Le SIAEP d'Ammertzwiller et environs a pris un engagement avec les agriculteurs sur 15 ans avec un soutien de l'Agence de l'eau Rhin Meuse (AeRM) (soutien financier obtenu en tant qu'opération pilote).

Ce soutien à la mise en place de miscanthus est toutefois conditionné à une implantation et exploitation raisonnée qui se traduit par :

- La substitution du miscanthus à des parcelles en grandes cultures et non à des couverts « naturels » de type prairies, zones humides, bandes enherbées, etc.
- Une gestion « zéro intrant » de ces parcelles,
- L'assurance du caractère non invasif de la culture,
- La durabilité de la culture mise en œuvre.

Au-delà de l'exemple du miscanthus, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, incite à la mise en place de toutes les démarches qui permettent la reconquête de captages dégradés dans la durée.

Ces démarches reposent sur un partenariat entre la collectivité (producteurs d'eau) qui peut, assurer, par exemple, le débouché des produits, et les agriculteurs qui produisent les cultures bas-intrants.

Exemple du prix d'achat mis en place à Ammertzwiller

Prix d'achat aux agriculteurs : 100€ /T MS (livré). Le SIVOM prend en charge le stockage et l'approvisionnement de la chaufferie.

Prise en charge de la totalité des coûts d'implantation (achat des plants, chantier d'implantation hors travail du sol) : Le syndicat d'eau a financé l'implantation de 27 ha avec l'aide du Conseil Général du Haut-Rhin dans le cadre des Gerplan) et de l'AeRM.

ELEMENTS TECHNIQUES – CONTEXTE DU PROJET

Fonctionnement

Le SIVOM achète le miscanthus et un agriculteur alimente les deux chaufferies pendant l'hiver en prestation de service. Il s'agit d'un complément de revenu pour lui.

Coût du projet miscanthus : 96 871 € (hors investissement chaufferie et hangar de stockage)

Enjeux : vente de 200 000 m³ d'eau potable / an.

SIAEP	SUBVENTIONS AERM / CG 68	SIVOM	SUBVENTIONS
TOTAL : 79 581 € HT		TOTAL : 17 290 € HT	9 756 €

7 500 € HT (étude CARA)

65 470 € HT (achats rhizomes)

6 611 € HT (chantier implantation)

45 600 €

8 945€ HT (Essai combustion)

5 300 € HT (bureau étude)

3 045€ HT (incorporation chaux)

Frais pour les agriculteurs :

- Récolte : 200 € / ha

- Transport : 35 € / benne

Marge brute à l'hectare : 540 € (10TMS) / 1 120 € (18 TMS)

16 agriculteurs se sont engagés dans le développement du miscanthus.

La chaufferie

Les communes d'Ammertwiller et Bernwiller travaillent en SIVOM avec une mutualisation des équipes municipales (employés et matériels mutualisés).

Deux chaufferies communales ont été construites avec la mise en place d'un réseau de chaleur permettant de chauffer 70 logements.

Les chaudières de marque Köb sont adaptées pour fonctionner au bois déchiqueté. Elles peuvent être alimentées avec du miscanthus sous réserve de modifier les réglages et d'ajouter de la chaux pour éviter la formation de mâchefer. Quand le stock de miscanthus est écoulé, la chaudière d'Ammertwiller est alimentée au bois déchiqueté provenant de bois communaux.

L'idéal avec le miscanthus est de choisir une chaudière adaptée à tous types de biomasse (chaudière polycombustible, avec un foyer spécifique (T° de fusion du miscanthus est plus basse que celle du bois) .

Le miscanthus est deux fois plus volumineux que le bois déchiqueté.

1 MegaWatt chaleur est produit +/- au même prix (bois plaquette / Miscanthus) dans le cas d'Ammertwiller (ce qui n'est pas le cas pour les projets industriels qui sont sur des filières bois plus compétitives).

Implantation du miscanthus

L'implantation de cette plante se fait pour 15 ans minimum.

Densité d'implantation :

1 rhizome /m² (10 000 /ha)

Fournisseur :

Natur Energy (Allemagne)

=> Qualité et fraîcheur



Coût (2010) :

Rhizomes + planteuse : 2300€ / ha

(+ Main d'œuvre et tracteur)

=> 2800€ / ha environ



Il s'agit d'une plante stérile, non traçante. Elle existe depuis 1993 en Alsace.

Les 2 premières années, il faut veiller à éviter l'invasion de mauvaises herbes. Une récolte partielle du miscanthus est possible à partir de la 2^{ème} année et une récolte totale à partir de la 3^{ème} année.

A 20 mois de développement, les meilleures parcelles peuvent atteindre un rendement de 20 T MS/ ha.

La récolte s'échelonne de mars à mai lorsque les tiges atteignent au moins 75% de matière sèche (ce qui permet une bonne conservation). En cas de récolte en période humide ou quand la tige est encore verte, il y a un risque de fermentation du tas. Il est alors nécessaire de prévoir un séchage du miscanthus avant stockage.

Le miscanthus craint les gelées.

Besoins du miscanthus :

- 200 à 250 unités d'azote qui sont satisfaits sans épandage d'azote minéral (restitution par les feuilles tombées au sol, exportations faibles à la récolte).
Il faut laisser les chaumes hautes (elles pourraient être récoltées plus bas) afin de laisser un paillage au sol et favoriser le développement de matière organique. L'azote nécessaire est ainsi ramené par la décomposition des tiges et du feuillage.
- A Ammertzwiler, un chaulage tous les 2/3 ans est nécessaire car le miscanthus n'aime pas les terres acides ni hydromorphes.
- Un besoin d'eau (zone de la Hardt n'est pas très propice a priori car les rendements seraient plus faibles).

Les valorisations possibles : combustible, paillage horticole, litière pour animaux (grande capacité d'absorption soit 4 à 5 fois plus que la paille), enduit béton isolant...

Projet existant dans le Bas-Rhin :

La commune de Brumath a implanté du miscanthus utilisé comme dispositif anti-érosion, contre les coulées boueuses mais aussi aux alentours du captage pour améliorer la qualité de l'eau. Ainsi, 15 ha ont été implantés dans l'aire d'alimentation.

Dans ce contexte un agriculteur s'occupe du stockage contrairement à la commune d'Ammertzwiler qui a calibré son espace pour recevoir les plaquettes et le miscanthus. A Brumath, c'est un agriculteur qui a investi dans un bâtiment de stockage. Mais il facture les prestations de stockage et l'approvisionnement de la chaufferie à la commune.

En tout il y a environ 100 ha de miscanthus en Alsace.

QUESTIONS - REPONSES**Quel bénéfice pour la biodiversité ?**

Ces cultures attirent principalement le gros gibier (sanglier, chevreuil) mais ne présente pas d'intérêt spécifique pour la biodiversité.

Comment désimplanter mécaniquement une parcelle de miscanthus (et donc éviter la destruction du miscanthus avec les herbicides ?

Il faut couper le miscanthus plusieurs fois en vert afin de l'affaiblir. Puis déterrer les rhizomes en pleine période de développement (juillet) et les laisser dessécher à l'air libre avant de réimplanter une nouvelle culture d'hiver. Il faut tenir compte du relargage d'azote du miscanthus dans le cas d'un retournement. C'est une plante à rhizomes donc la nitrification n'est pas aussi rapide que l'herbe. Il est possible qu'il y ait des arrières effets sur deux – trois ans.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR :

Une implication forte de la collectivité (SIVOM et SIAEP) est nécessaire

Favoriser une synergie entre les différents acteurs

Rechercher, en amont, des débouchés avec mise en place de contrats pérennes pour la profession agricole

DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR UNE AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE AEP

Chiffres clés :

En 2014, 5,5% de la SAU est bio en Alsace, avec 18 600 ha et 579 producteurs. Toutes les filières de production sont représentées en région. (source : Observatoire de l'agriculture biologique en Alsace téléchargeable sur : <http://www.opaba.org/bioenalsace/agriculture-bio-en-alsace/les-chiffres-de-la-bio-en-alsace>)

L'agriculture biologique constitue une réponse pertinente à la problématique de la qualité de l'eau et figure dans les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation de captages prioritaires, au niveau du SAGE Ill Nappe Rhin, ... Les pratiques culturales en agriculture biologique limitent les pollutions aux nitrates et induisent une absence totale de produits phytosanitaires. Développer la bio représente une solution préventive moins coûteuse que les solutions curatives (par exemple expérience de Munich) pour la préservation et la reconquête d'une bonne qualité de la ressource en eau.

Les producteurs d'eau, les collectivités peuvent être acteurs pour le développement de l'AB sur les aires d'alimentation de captages. Des outils et des expériences concrètes existent :

Foncier :

- Faciliter l'accès aux agriculteurs biologiques par le biais de baux environnementaux –(ex. de la ferme communale de Pfasttat souhaitant installer un agriculteur bio)
- Appui financier à l'acquisition de parcelles par les collectivités (voir lettre d'inf'eau n°2 : <http://www.aprona.net/sage-ill-nappe-rhin/rencontres-aep.html>) (aides AERM)
- Mise en place de DUP BIO (ex. de Lons le Saunier sur le périmètre de protection rapproché)

Incitations financières :

- Mise en place d'aides directes des collectivités aux agriculteurs
- Animation renforcée pour le développement de l'agriculture biologique sur ces zones et l'accompagnement des changements de pratiques agricoles.
L'expérience de la Régie de Paris qui a rendu les aides plus attractives pour les conversions à la bio dans le cadre des Mesures Agro Environnementales au niveau des sources de la Vallée de la Vanne

Inviter l'ensemble des acteurs locaux à définir des actions concertées :

- Définition d'objectifs politiques via les Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux avec la définition de % de surface en AB

Définition d'objectifs dans les plans d'actions sur les aires d'alimentation de captage (exemple de Kintzheim : objectif de 10% de la SAU en AB en Grandes cultures à l'horizon 2020)

Promouvoir la production bio locale, inciter la consommation, structurer les filières :

- Aider à la mise en place de filières et à la promotion de produits de consommation (marché, AMAP, locaux pour magasins collectifs, mise à disposition d'outils de transformation, circuits longs, etc.)
Exemple de la CUS qui soutient l'agriculture de proximité : 46 écoles proposent des repas AB jusqu'à 20% de produits pour certains et ils ont mis à disposition des locaux et des terres pour la valorisation de produits AB.

Exemple de la mise en place d'un collecte de lait bio sur le Sud du Haut Rhin pour préserver les zones herbagères et permettre le maintien et la conversion d'exploitation à la bio au niveau d'un secteur très dégradée en terme de qualité d'eau (nitrate et/ou pesticides).

Il s'agit d'un panel d'outils à mobiliser en fonction de la situation locale. L'OPABA est votre interlocuteur pour toutes questions relatives à l'agriculture biologique.

Contact :

OPABA / Christophe RINGEISEN/ 03 89 24 45 35 / Christophe.ringeisen@opaba.org